

AR Prefecture

063-200072080-20221213-CC20220801_1-DE
Reçu le 21/12/2022

Pays
de
Saint-Eloy
communauté de communes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 13 DÉCEMBRE 2022

Nombre de Conseillers :

En exercice : 53

Présents : 35

Votants : 44

N° CC2022-08-01

OBJET :

**OUVERTURE DE
CREDITS 2023 EN
INVESTISSEMENT**

L'an deux mille vingt-deux, le 13 décembre à 18 heures, le Conseil Communautaire du Pays de Saint Eloy, convoqué le 7 décembre 2022 par voie dématérialisée, s'est réuni à la Maison de l'Entrepreneur à Saint Eloy-les-Mines, sous la présidence de Monsieur Laurent DUMAS, Président en exercice.

Présents : Jean-Yves ARNAUD ; Denis ASTRUC ; Michel BANCAREL ; Cédric BOILOT ; Karine BOURNAT-GONZALEZ ; Jean-Claude CAZEAU ; Serge COMPTE ; Daniel CLUZEL ; Jacqueline DUBOISSET ; Robert DUBUIS ; Laurent DUMAS ; Sylvain DURIN ; Anelyse DURON ; Bernard DUVERGER ; Jean-Claude GAILLARD ; Marc GIDEL ; Patrick GIDEL ; Bernadette GOURSON ; Bernard GRAND ; Christian JEROME ; Christian JOUHET ; Claire LEMPEREUR ; Jean-Jacques LOUIS-FERANDON ; Michèle MEUNIER ; Sabine MICHEL ; Christiane MOUGEL ; Roger OLLIER ; Laurence ORIOL ; Bernard PENY ; Christophe SARRE ; Jean-Marc SAUTERAU ; Marie TARDIVAT ; Jacques THOMAS ;
Conseillers Communautaires, formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration : Didier BOURNAT ayant donné procuration à Sylvain DURIN ; Guy CHARTOIRE ayant donné procuration à Laurent DUMAS ; Aurélie DEFRETIERE ayant donné procuration à Jean-Claude GAILLARD ; Bernard FAVIER ayant donné procuration à Laurence ORIOL ; Pascale JEAN ayant donné procuration à Bernard GRAND ; Marie-Christine LOURDIN ayant donné procuration à Jacqueline DUBOISSET ; Anthony PALERMO ayant donné procuration à Cédric BOILOT ; Catherine SIMONET ayant donné procuration à Christian JEROME ; Odile SOULIER ayant donné procuration à Marc GIDEL ;

Excusés remplacés par le suppléant : Jean-Claude BELLARD remplacé par Gilles NAVARRO ; François BRUNET remplacé par Lionel FAURE ;

Excusés : Marc BEAUMONT ; Pierrette DAFFIX-RAY ; Claude DUBOSCLARD ; Jérôme GAUMET ; Gilles GOUYON ; Jean-Jacques GRZYBOWSKI ; Margaux PIQUELLE ; Valérie ROCHE ; David SABY

Secrétaire : Karine BOURNAT-GONZALEZ

AR Préfectorale

063-200072080-20221213-CC20220801_1-DE

Reçu le 21/12/2022

Vu le code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L 1612-1 qui prévoit qu'en l'absence d'adoption du budget avant le 15 avril « l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette »,

Vu le budget principal 2022,

Considérant la nécessité de pouvoir commander et procéder au paiement de certaines factures relatives aux travaux d'investissement en attendant l'adoption du budget 2023,

Propose au Conseil Communautaire :

- d'autoriser le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget principal 2022 non compris les crédits afférents au remboursement de la dette comme suit :

Chapitre	Crédit ouverts budget 2022	Autorisation de crédits 2023 jusqu'au vote du budget
SERVICE CULTUREL (opération 0004)		
20- Immobilisations incorporelles	0.00 €	0.00 €
21- Immobilisations corporelles	223 595.05 €	55 898.76 €
23- Immobilisation en cours	0.00 €	0.00 €
EQUIPEMENT DIVERS MATERIEL ET MOBILIER (opération 0003)		
20- Immobilisations incorporelles	18 000.00 €	4 500.00 €
21- Immobilisations corporelles	251 589.90 €	62 897.47 €
23- Immobilisations en cours	20 000.00 €	5 000.00 €
MEDIATHEQUE (opération 0010)		
20- Immobilisations incorporelles	10 000.00 €	2 500.00 €
23- Immobilisations en cours	190 555.00 €	47 637.75 €
VIA FERRATA (opération 0031)		
20 - Immobilisations incorporelles	0.00 €	0.00 €
23- Immobilisations en cours	39 649.00 €	9 912.25 €
ARBORETUM (opération 0053)		
20 - Immobilisations incorporelles	13 332.00 €	3 333.00 €
23- Immobilisations en cours	80 298.00 €	20 232.00 €

AR Prefecture

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

063-200072080-20221213-CC20220801_1-DE
Reçu le 21/12/2022

approuve cette proposition,

- charge M. le Président de la publication et de l'exécution de ces décisions.

Fait et délibéré à l'unanimité à la Maison de l'Entrepreneur à Saint Eloy les Mines, le
13 décembre 2022.

Le Président,

Laurent Dumas

Pays
de
Saint-Eloy
communauté de communes